



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1. Généralités

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») sont applicables à tous les stagiaires, entreprises comme particuliers, et à tous types de formations.

L'inscription à une formation dispensée par LA MAGIE DES LANGUES implique l'acceptation entière et sans réserve du stagiaire aux présentes CGV, ainsi qu'au règlement intérieur qui aura été transmis au stagiaire lors de son inscription. Toute mission de formation peut s'inscrire dans le cadre des dispositions des articles L. 6313-1 et suivants du Code du travail.

Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la conclusion du contrat de formation.

Les CGV sont complétées par une convention de formation dans l'hypothèse où la formation est souscrite par une personne morale ou par un contrat de formation dans l'hypothèse où la formation est souscrite par une personne physique. En cas de contradiction entre les CGV et la convention de formation ou le contrat de formation conclu, les dispositions des CGV primeront.

Différents formats sont proposés :

- Les formations en présentiel avec accès offert à la plateforme de formation. Les formations sont animées par au moins un formateur et sont intégralement dispensées au sein des locaux de LA MAGIE DES LANGUES, et peuvent durer de 1 à plusieurs semaines.
- Les formations en distanciel avec accès offert à la plateforme de formation. Les formations sont animées par au moins un formateur et sont intégralement dispensées en visioconférence sur une plateforme par Teams, Skype, Zoom, ou autres et peuvent durer de 1 à plusieurs semaines.
- Les formations mixtes : en présentiel et en distanciel, avec accès offert à la plateforme de formation. Les formations sont animées par au moins un formateur et sont dispensées soit en au sein des locaux de LA MAGIE DES LANGUES ou de l'entreprise et en visioconférence sur une plateforme par Teams, Skype, Zoom, ou autres et peuvent durer de 1 à plusieurs semaines.
- Les formations dispensées sont accessibles aux personnes en situation de handicap, le stagiaire sera mis en relation avec le référent handicap STEPHANIE JACOPIN qui en évaluera la faisabilité.

Les formations sont réalisées conformément à un programme pédagogique détaillé.

En fonction d'objectifs déterminés, il précise :

- les questions traitées lors de la formation,
- les bénéfices attendus pour les Participants,
- le niveau de connaissance préalable requis des Participants pour suivre la formation,
- les moyens pédagogiques mis en œuvre,
- les moyens permettant d'apprécier l'acquisition des connaissances à l'issue de la formation.

Lorsque la formation est confirmée, LA MAGIE DES LANGUES remet une convocation lors de l'entretien au stagiaire précisant le lieu, la date et les horaires de la session de formation.

Le stagiaire peut accéder aux supports pédagogiques sous forme dématérialisée dans son espace personnel dans les 24h après l'inscription ou en version papier selon le type de formation.

LA MAGIE DES LANGUES apporte le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- La durée des formations est variable selon la thématique traitée. Elle est indiquée dans le programme de formation
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels et des spécialistes des sujets abordés, reconnus pour leur maîtrise technique, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités,
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre de personnes, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges.



- Les formations se déroulent dans des salles adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, tableau interactif, tablettes... etc.).
- Les méthodes pédagogiques assurent aux stagiaires une véritable progression des savoirs & savoir-faire.
- Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la session de formation.
- L'acquisition des connaissances sera évaluée à l'issue de la formation, par le moyen d'un test de validation des connaissances portant sur l'ensemble de la formation
- Il sera demandé à chacun des stagiaires à l'issue de la formation de remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité du support pédagogique et de l'animation. Ce questionnaire fait l'objet d'une analyse attentive permettant à LA MAGIE DES LANGUES d'améliorer la qualité des formations dispensées.
- Une attestation de fin de formation est adressée à l'issue de la formation sous réserve des conditions cumulatives suivantes. Le stagiaire doit avoir suivi l'intégralité de la formation (il doit avoir élargé la liste de présence à chaque séance). L'attestation fera mention de la durée réelle de présence ; il est réalisé le Test de Validation des Connaissances.

Article 2. Souscription

Le processus de souscription à une formation proposée par LA MAGIE DES LANGUES s'effectue soit dans les locaux de LA MAGIE DES LANGUES soit à distance par visioconférence ou téléphone.

En cas de souscription à distance, après avoir sélectionné la formation souhaitée et pris connaissance de son descriptif et des tarifs applicables, le souscripteur devra, s'il souhaite souscrire à cette formation, valider ses choix, fournir les éventuels documents requis et accepter, après en avoir pris connaissance, les documents contractuels applicables.

Article 3. Obligations du stagiaire

Le stagiaire doit se conformer aux instructions et règles de conduite établies par LA MAGIE DES LANGUES et détaillées dans le règlement intérieur. Tout manquement au règlement intérieur pourra entraîner l'exclusion du stagiaire selon les conditions prévues par le règlement intérieur. En cas d'exclusion, le paiement du coût des stages reste intégralement acquis à LA MAGIE DES LANGUES et doit être effectué aux dates stipulées contractuellement. Pendant la durée du stage, les stagiaires demeurent responsables de leurs faits et gestes pour tous dommages corporels, matériels, immatériels directs et indirects qu'ils pourraient causer au cours du stage.

Article 4. Délai de rétractation

- Délai de rétractation applicable pour les contrats de formation conclu à titre individuel. Si le stagiaire conclut le contrat de formation à titre individuel et à ses frais il dispose, conformément aux dispositions du Code du travail en vigueur, d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la signature du contrat de formation. Dans le cas où le stagiaire souhaiterait faire usage de cette faculté de rétractation, il devra informer LA MAGIE DES LANGUES par lettre recommandée avec avis de réception postal adresser à l'adresse suivante LA MAGIE DES LANGUES 120 chemin de la delille 26790 Suze la rousse. En outre, si le stagiaire conclut ce contrat sur Internet, il disposera, conformément aux dispositions du Code de la consommation, d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la souscription par Internet du contrat de formation. Dans le cas où le stagiaire souhaiterait faire usage de cette faculté de rétractation, il devra adresser un courrier en ce sens à LA MAGIE DES LANGUES 120 chemin de la delille 26790 Suze la rousse. Le stagiaire ayant exercé son droit de rétractation sera remboursé de l'intégralité des sommes qu'il aura le cas échéant versées, et le délai de remboursement est de quatorze (14) jours suivant la communication de sa décision de se rétracter.
- Absence de délai de rétractation dans le cadre de la conclusion d'une convention de formation : Les personnes morales souscrivant une convention de formation professionnelle ne bénéficient d'aucun délai de rétractation, conformément à la législation applicable en vigueur.



Article 5. Prix – modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués sur les fiches récapitulatives de formation disponibles dans les locaux de LA MAGIE DES LANGUES ou sur le site Internet lamagiedeslangues.fr. Les prix sont indiqués en euros net de taxe. Les prix applicables sont ceux en vigueur à la date de conclusion de la convention ou du contrat de formation. Le règlement du prix des formations peut être réalisé par chèque, carte bancaire ou virement bancaire. Les moyens de paiement acceptés peuvent varier selon le mode de souscription utilisé. Ils sont précisés respectivement dans les locaux de LA MAGIE DES LANGUES et sur le site Internet lamagiedeslangues.fr.

Retard de paiement –dans le cas de formations souscrites par des professionnels (personnes morales ou non) Tout retard de paiement entraînera, de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application par LA MAGIE DES LANGUES de pénalités au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 20 points de pourcentage. En outre, LA MAGIE DES LANGUES se réserve le droit de ne pas accepter le candidat au stage de formation.

En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera applicable conformément aux dispositions légales en vigueur, cette indemnité pouvant être augmentée, sur justification, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire.

Article 6. Financement

- Cas où l'entreprise où est employé le stagiaire cotise à la formation continue et prend en charge en partie ou en totalité le montant de la formation : Le stagiaire devra joindre à l'inscription le document de prise en charge de l'entreprise ou de l'organisme chargé de gérer les fonds de formation de l'entreprise.
- Cas où le stagiaire est un demandeur d'emploi : Il est possible de demander une prise en charge par le Pôle Emploi. Un conseiller Pôle Emploi donnera la marche à suivre et étudiera le moyen de financement adapté à la situation du stagiaire (Pôle Emploi, le Conseil Général ou le Conseil Régional selon les cas). Certaines municipalités peuvent également apporter une aide financière grâce à leurs fonds sociaux.
- Si le stagiaire est un particulier n'ayant pas trouvé de financement, LA MAGIE DES LANGUES peut accorder des facilités de paiement, en 2, 3 ou 4 fois sans frais. Il revient au stagiaire de contacter LA MAGIE DES LANGUES pour plus de renseignements.

Article 7. Annulation-Report

Dans le cas d'une annulation ou d'un report au-delà du délai de rétractation du fait du stagiaire, et hors cas de force majeure, ce dernier doit en informer LA MAGIE DES LANGUES par lettre recommandée avec avis de réception postal, dans les 10 jours à compter de sa décision d'abandon. Dans ce cas, les sommes déjà versées restent acquises à LA MAGIE DES LANGUES.

LA MAGIE DES LANGUES se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session si le nombre de stagiaires est insuffisant ou si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. LA MAGIE DES LANGUES informera le stagiaire de sa décision au plus tard cinq (5) jours ouvrés avant le début du stage. Le stagiaire pourra alors reporter ou annuler son inscription. Si le stagiaire souhaite reporter son inscription, il devra adresser à LA MAGIE DES LANGUES une lettre avec avis de réception postal l'informant de sa nouvelle date de formation. En cas d'annulation, l'ensemble des sommes versées sera remboursé au stagiaire sous trente (30) jours.

Article 8. Abandon

En cas d'abandon en cours de formation pour raison de force majeure (accident/maladie/décès) et sur présentation d'un justificatif, la formation sera facturée sur la base de la durée des prestations de formation réellement réalisées. Le stagiaire sera autorisé à se présenter à une nouvelle session dans un délai d'un (1) mois à compter de la date d'abandon, sous réserve du règlement des frais d'inscription pour cette nouvelle session.



Article 9. Connexion au site et accès aux supports de formation

Les supports pédagogiques pour les formations sont consultables ou téléchargeables pour tous les stagiaires depuis leur espace personnel après authentification sur le Site <https://lamagiedeslangues.fr> dans les 24H après l'inscription. Afin de faciliter le travail du public en difficulté numérique, des supports papiers sont également transmis si besoin.

La Plateforme de formation est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour pouvoir bénéficier des services de la plateforme de formation, le stagiaire doit respecter les prérequis techniques suivants :

- Accès à Internet avec un débit minimum de 4 Mbps
- Equipement informatique : Ordinateur (PC, Mac, etc, ...), tablette, smartphone ;
- Navigateur internet compatible : Internet Explorer 9.0 et + ; Firefox 2.0 et + ; Safari 5.1.7 et + ; Opéra 9.64 et + ; Chrome 28.0 et + ; Apple IOS 6.1.3 et + ; Android 4.1 Jelly bean et +.

S'il rencontre des difficultés techniques dans le cadre de l'utilisation du module de formation e-learning, le stagiaire peut contacter le service technique accessible par courriel à lamagiedeslangues@gmail.com.

Dans le cadre de la formation e-learning, LA MAGIE DES LANGUES s'engage à transmettre par courrier électronique à l'adresse électronique renseignée par le stagiaire les codes d'accès aux services de la plateforme en ligne afin que celui-ci puisse accéder au module de formation.

A compter de la communication des codes d'accès, le module de formation sera accessible pour les formations pendant un délai d'un (1) an. Après ce délai, et si le stagiaire n'a pas été en mesure de passer l'examen, il lui sera possible de demander une prolongation des accès à la plateforme.

L'accès au module peut être suspendu pour une courte durée afin d'assurer la maintenance de la Plateforme en ligne.

Article 10. Examen

Dans le cadre d'une formation sanctionnée par un examen organisé par un autre organisme, les résultats vous seront envoyés par ce dernier directement par e-mail, courrier postal ou SMS dans un délai maximal d'un mois aussi bien pour les épreuves d'admissibilité que d'admission.

Dans le cadre d'une formation sanctionnée par un examen organisé par le centre de formation, les résultats vous seront communiqués en direct et par e-mail dans un délai maximal d'un mois à compter de l'examen.